



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

MINISTRY OF COMMUNICATION

CONFERENCE DE PRESSE CONJOINTE MINCOM -
MINMIDT
SUR LE NOUVEAU VISAGE DU SECTEUR MINIER
CAMEROUNAIS AVEC LE DEMARRAGE DES GRANDS
PROJETS ET LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR
AURIFERE

Mot Introductif de :

S.E.M René Emmanuel SADI

Ministre de la Communication

Porte-Parole du Gouvernement

Yaoundé, 15 juillet 2026

Monsieur le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique ;

Mesdames et Messieurs les Professionnels des Médias ;

Distingués Invités ;

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'avoir bien voulu répondre par votre présence à mon invitation à prendre part à cette conférence de presse conjointe, qui va essentiellement porter sur le secteur minier camerounais avec le démarrage des grands projets dans ce domaine.

C'est, au demeurant à cet effet, que j'ai convié le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique, le Pr. FUH CALISTUS GENTRY, à se joindre à moi, en ma qualité de Ministre de la Communication et Porte-Parole du Gouvernement, pour apporter à l'opinion publique

nationale et internationale, les éclairages nécessaires à la connaissance des faits et des enjeux de cet important secteur.

Aussi m'est-il agréable, Monsieur le Ministre, de vous souhaiter une cordiale bienvenue à cette occasion.

Je salue également la présence massive des professionnels des médias à cette rencontre qui présente, à l'évidence, un intérêt certain.

Mesdames, Messieurs,

Dois-je le rappeler, le secteur minier constitue aujourd'hui l'une des épines dorsales les plus marquantes de notre économie.

Il apparaît donc impérieux d'informer sur les options stratégiques prises dans ce domaine.

A cet égard, plusieurs projets ont été lancés.

Parmi les plus structurants, nous citerons sans être exhaustif :

- **le projet d'exploitation du fer de Bipindi Grand-Zambi, porté par une société à 100% camerounaise ;**
- **le projet d'exploitation des mamelles de fer de Kribi-Lobé ;**
- **le projet d'exploitation industrielle de la bauxite de Minim-Martap dans l'Adamaoua ;**
- **le projet d'exploitation industrielle du marbre de Bidzar et Biou Sud ;**
- **le projet d'exploitation de l'or de Colomine dans la Région de l'Est.**

Par ailleurs, pour l'année 2026, d'autres projets tels que les exploitations de fer de Mbalam dans la Région de l'Est, de Nkout et de Ngovayang dans la Région du Sud, ainsi que celles de l'or de Mborguéné à l'Est et de Bibemi dans le Nord, sont en cours de démarrage, sous la houlette du Ministère en charge des Mines.

Sur un tout autre plan, le Gouvernement poursuit à l'heure actuelle, la mise en œuvre de sa politique en

matière de développement des minéraux critiques et des terres rares identifiés dans diverses Régions de notre pays, et fortement sollicités par de nombreuses sociétés minières de renommée mondiale.

L'atteinte de tels objectifs impose à notre cadre institutionnel d'être performant et suffisamment attractif pour les grands investisseurs en la matière, afin de hisser le Cameroun au premier rang en Afrique, en ce qui concerne l'exploitation desdits minéraux.

Ces minéraux, faut-il le préciser, sont reconnus comme essentiels pour la transition énergétique, entendue comme le passage d'un modèle basé sur les énergies fossiles et polluantes, vers un système fondé sur des sources d'énergie renouvelables et décarbonés.

Cette transformation structurelle historique dans laquelle le Cameroun est résolument engagé, traduit la volonté de l'État de faire du secteur minier un levier

majeur de croissance, d'industrialisation, de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie des populations.

Si tant est que cette dynamique soit porteuse de valeurs positives, elle ne saurait pour autant prospérer dans un contexte où certaines activités minières artisanales ou semi-mécanisées continuent d'échapper au cadre légal, fiscal et environnemental fixé par les lois et règlements en vigueur au Cameroun.

Parlant spécifiquement de l'exploitation illégale des ressources aurifères, les indicateurs prélevés indiquent que la situation sur le terrain est à tout le moins préoccupante.

L'exposé du Ministre des Mines, de l'industrie et du Développement Technologique, reviendra dans le détail sur l'état des lieux.

Face à la situation, le Gouvernement entend prendre toute la mesure de ses responsabilités.

Dans ce sens, les mesures engagées visent non seulement à restaurer l'autorité de l'État, mais également à garantir que les richesses du sous-sol camerounais profitent en priorité aux Camerounais, dans le respect de la loi, de l'environnement et de l'intérêt des générations futures.

Dans la même veine, le Gouvernement entend davantage mettre l'accent sur la régularisation de tous les exploitants identifiés, et veiller à s'assurer de la conformité de leurs activités avec les lois et règlements en vigueur.

Cette réforme est à la fois politique, parce qu'elle affirme la souveraineté de l'État sur ses ressources stratégiques ; économique, parce qu'elle vise à accroître les recettes publiques, et sociale, parce qu'elle doit générer davantage d'emplois formels, de

projets communautaires et de retombées directes pour les populations riveraines.

Autrement dit, il s'agit d'un processus d'assainissement destiné à promouvoir une exploitation responsable, transparente et durable des ressources nationales, conformément à la vision du Chef de l'État, en vue de l'atteinte de l'objectif d'émergence du Cameroun.

Mesdames, Messieurs,

Le secteur minier national constitue comme vous le savez, un levier d'une puissance incontestable et un moteur de développement pour le succès de la mise en œuvre de notre Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, la SND30.

De fait, les grands chantiers engagés avec la volonté ferme du Chef de l'Etat, ne sont pas seulement de simples projets extractifs. Ce sont aussi des milliers d'emplois directs et indirects, un transfert de

technologies indispensable et des retombées fiscales majeures pour le budget de l'Etat, nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de nos populations.

C'est dire que, l'option du Gouvernement est claire et précise en ce sens que, l'abondance de nos richesses ne saurait en aucun cas justifier le désordre ou l'anarchie, voire la spoliation de nos avoirs communs. C'est ainsi qu'on pourrait résumer la lettre et l'esprit des hautes directives et prescriptions du Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, en vue d'une exploitation rationnelle et rigoureuse de ce secteur, au bénéfice primordial de la nation.

Le Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique qui prendra la parole à ma suite, apportera de plus amples informations sur ce sujet, notamment, s'agissant des mesures de restructuration engagées et des perspectives économiques et sociales qui en découlent pour notre pays.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.